



VILLE DE  
**MONTARGIS**

*Construit son avenir*

---

# BUDGET PRIMITIF 2025

---

Rapport présenté au Conseil municipal

16 DECEMBRE 2024

VILLE DE MONTARGIS

## Introduction

Le 14 Novembre dernier, le ROB vous a été présenté et reposait sur les principales prévisions envisagées pour l'année 2025. Les éléments qui vont suivre constituent la présentation de la structure du BP 2025 proposé.

Ce budget s'inscrit dans la même dynamique de gestion active de la dette engagée depuis plusieurs années tout en répondant aux besoins d'investissements indispensables à la Ville de Montargis.

Ce budget sera complété en 2025 dès que les résultats de l'exercice 2024 seront connus.

Globalement, le budget s'élève à **29 443 509,54 €** contre 29 724 546 € en 2024.

Il se décompose de la façon suivante :

- ❖ Section de Fonctionnement : 26 307 024,74 € contre 25 114 546 € en 2024
- ❖ Section d'Investissement : 3 136 484,80 € contre 4 610 000 € (+ 51,23 %).

La construction du budget primitif 2025 est basée sur la prise en compte des éléments suivants :

- Stabilité des charges à caractère général dans de nombreux domaines amis prise en compte des besoins sur l'exercice complet (exemple : marché de Noël ou feu d'artifice, forum seniors)
- Prise en compte des évolutions de la masse salariales liées d'une part aux obligations réglementaires, au GVT et d'autre part aux évolutions de cotisation retraite notamment.
- Maintien des subventions aux associations
- Inscription des investissements à engager dès le début de l'exercice (MOE pôle enfance, acquisition préemption)
- Evolution des recettes fiscales au rythme de l'inflation, stabilité des taux d'imposition
- Disparition du FCTVA en section de fonctionnement

Ainsi, la répartition des dépenses par fonction en section de fonctionnement reste, en proportion, identique à celle du BP 2024.

## I – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### LES PRINCIPALES DEPENSES :

Les dépenses nouvelles d'investissement concernent, au stade du BP, la maîtrise d'œuvre pour le Pôle Enfance ainsi que l'acquisition d'un immeuble dans le cadre de l'ORT. Des travaux de voirie sont également prévus. Les reports des opérations engagées sur l'exercice précédent viendront compléter les actions d'investissement en début d'exercice.

Le budget supplémentaire viendra compléter les inscriptions au titre des investissements 2025, après reprise des résultats de l'exercice 2024 et consolidation des financements complémentaires.

### LES DEPENSES FINANCIERES :

- ....Remboursement des amortissements des emprunts estimés à 1 759 006 €,
- ....Versement de l'annuité 2025 à l'EPFLI Foncier Cœur de France estimée à 200 000 € pour l'opération de revitalisation du quartier Leclerc.

### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les principales sources de financement sont les suivantes :

- La dotation aux amortissements .....	405 000 €
- Les subventions .....	39 789 €
- La participation de l'AME pour les travaux du port de plaisance ( <i>opération sous mandat</i> ) .....	50 000 €
- Le Fonds de Compensation pour la TVA.....	245 800 €
- La Taxe d'Aménagement.....	10 000 €
- Les amendes de police .....	200 000 €
- le prélèvement sur la section de fonctionnement .....	1 385 833 €
- et l'emprunt .....	800 000 €

## LE RECOURS A L'EMPRUNT ET L'EVOLUTION DE LA DETTE

Conformément aux orientations budgétaires, le recours à l'emprunt reste inférieur au montant du capital remboursé, contribuant ainsi à la poursuite du désendettement.

CRD 01/01/2025 : 19 954 850,52 €

CRD 31/12/2025 : 18 999 246,42€ € (avec emprunt simulé de 800 000 € en 2025)

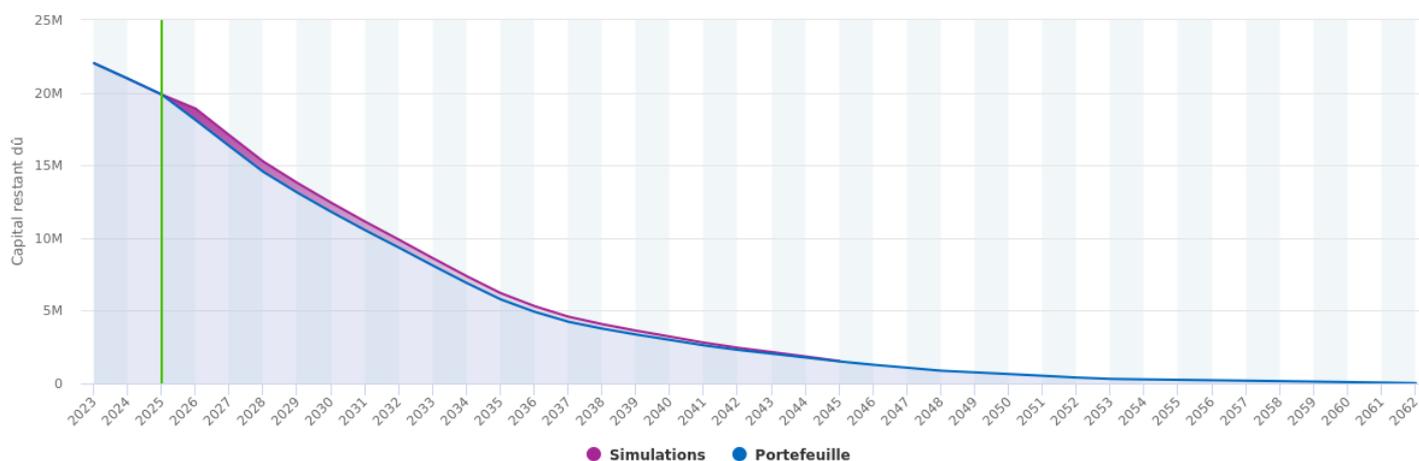
### Synthèse

En date du 01/01/2025

	Nombre de financements	29	<b>19 954 850 €</b> CRD (au 01/01/2025)
	Durée de vie résiduelle	37 ans et 5 mois	
	Durée de vie résiduelle moyenne	15 ans	
	Taux fixe (part de l'encours)	61,54%	<b>2,53%</b> Taux d'intérêt moyen (30E/360, exercice 2025)
	Taux variable (part de l'encours)	38,46%	
	Taux structuré (part de l'encours)	0%	
	Capital	1 756 K€	<b>2 255 562€</b> Annuité (due sur l'exercice 2025)
	Intérêts	500 K€	
	ICNE au 31/12/2025	53 K€	
	€STR	2,97% → (2,97% au 01/01/2025)	<b>1,94%</b> Taux fixe 15 ans → (1,94% au 01/01/2025)
	Taux fixe 10 ans	1,97% → (1,97% au 01/01/2025)	
	Taux fixe 20 ans	1,92% → (1,92% au 01/01/2025)	

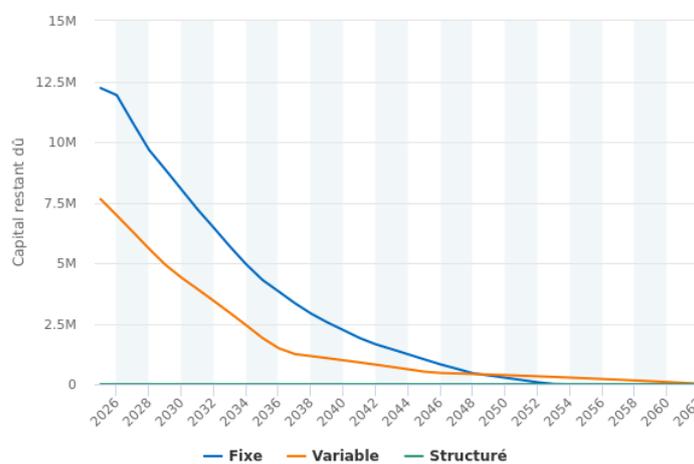
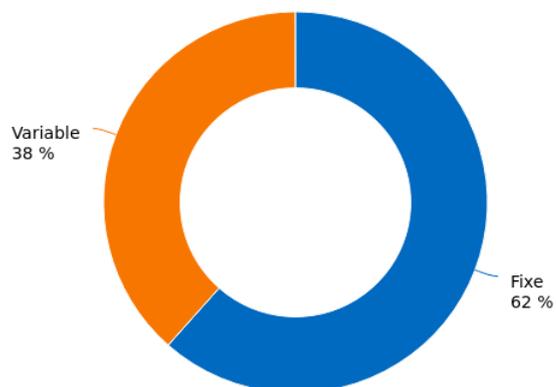
Taux fixes en amortissement trimestriel constant, 30E/360, hors marge bancaire.

### PROFIL D'EXTINCTION



## REPARTITION PAR RISQUE

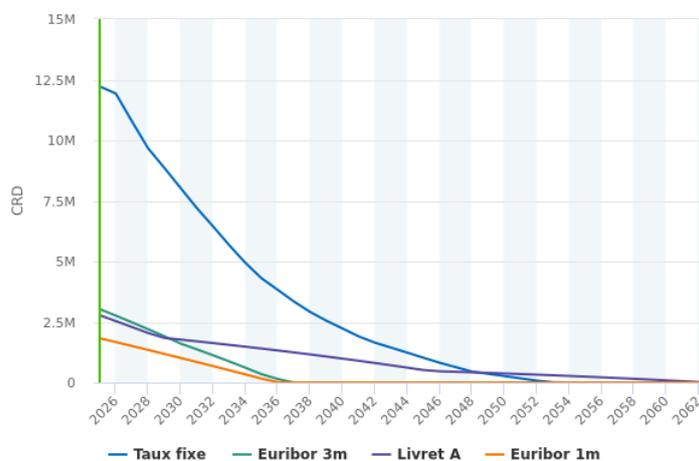
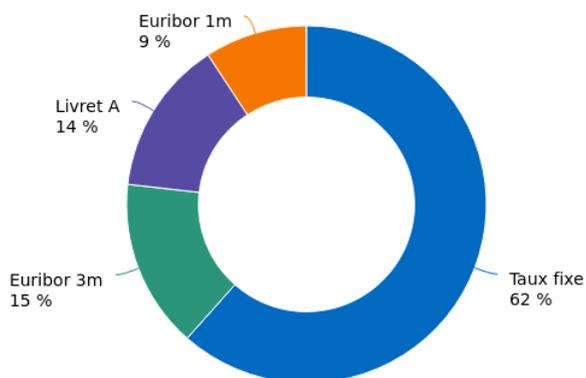
Au 01/01/2025



Indexation	CRD	Poids	Nombre	Taux moyen - (ex/360)	Intérêts de l'exercice	Durée résiduelle	CRD au 31/12/2025
Fixe	12 223 826,69€	61,54%	15	2,08%	248 968,78€	28 ans 2 mois et 2 jours	11 151 677,44€
Variable	7 639 550,92€	38,46%	13	3,25%	250 988,83€	37 ans et 5 mois	7 047 568,98€

## REPARTITION PAR INDEXATION

Au 01/01/2025



Indexation	Nombre de lignes	CRD	Poids
Taux fixe	15	12 223 826,69€	61,54%
Euribor 3m	4	3 031 393,62€	15,26%
Livret A	5	2 779 085,30€	13,99%
Euribor 1m	4	1 829 072,00€	9,21%

## II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Deuxième partie du budget, la section de fonctionnement a été estimée tant en recettes qu'en dépenses à 26 307 024,74 €.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits affectés en dépenses de fonctionnement sont les suivants :

Chapitre Fonc. (Code / Libellé)	Somme de Mt Proposé BP 25
930 - Services généraux	5 289 609,74
931 - Sécurité	1 448 395,00
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	3 915 170,00
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 889 632,20
934 - Santé et action sociale	3 357 006,00
935 - Aménagement des territoires et habitat	2 357 571,00
936 - Action économique	578 430,00
937 - Environnement	1 198 280,00
938 - Transports	790 955,00
941 - Autres impôts et taxes	2 000,00
943 - Opérations financières	689 080,00
945 - Provisions et autres opérations mixtes	0,00
946 - Transferts entre les sections	405 063,00
953 - Virement à la section d'investissement	1 385 832,80
	<b>26 307 024,74</b>

Les crédits concernant les charges de personnel ont augmenté dans quelques chapitres budgétaires suite notamment aux ajustements nécessaires liées aux contraintes annoncées dans la loi de finances.

Les crédits inscrits au chapitre 934 « Santé action sociale » permettent d'accorder une subvention de 600 000 € au CCAS.

Dans le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », les crédits tiennent compte des évolutions de la masse salariale.

Le budget du chapitre 936 « Action économique » comprend les frais de portage d'un montant prévisionnel de 100 000 € à verser à l'EPFLI pour l'opération de revitalisation du quartier Leclerc. Ce montant devra être actualisé dans le budget supplémentaire. Il tient compte également de la reconduction des festivités de fin d'année notamment.

Le chapitre 943 « Opérations financières » concerne principalement les intérêts des emprunts contractés à ce jour et estimés à : 627 600 €. Le capital des emprunts, est inscrit au chapitre 923 de la section d'investissement, pour 1 759 006 €.

Article Fonc. (Code / Libellé)	Article Nat. (Code / Libellé)	Somme de Mt Proposé BP 25
943 - Opérations financières	627 - Services bancaires et assimilés	480,00
	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	627 600,00
	66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	61 000,00
Total 943 - Opérations financières		689 080,00

Les chapitres 946 et 953, correspondent aux opérations d'ordre entre sections.

Celles-ci comprennent :

- la dotation aux amortissements : 405 000 € destinée au financement des dépenses d'investissement ;
- le virement à la section d'investissement : 1 385 832.80 €.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre Fonc. (Code / Libellé)	Somme de Mt Proposé BP 25
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00
930 - Services généraux	126 550,00
931 - Sécurité	56 000,00
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	488 275,00
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	854 148,12
934 - Santé et action sociale	1 148 056,00
935 - Aménagement des territoires et habitat	14 000,00
936 - Action économique	143 000,00
937 - Environnement	16 200,00
938 - Transports	735 606,52
940 - Impositions directes	13 249 265,00
941 - Autres impôts et taxes	1 233 800,00
942 - Dotations et participations	8 051 013,00
946 - Transferts entre les sections	191 111,10
	<b>26 307 024,74</b>

La répartition des recettes de fonctionnement par nature est la suivante :

CHAPITRE	LIBELLE	Propositions BP 2025
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 186 585,64 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	893 800,00 €
731	Fiscalité locale	13 633 265,00 €
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	9 107 313,00 €
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	248 000,00 €
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	46 950,00 €
043	Opérations ordre transf. entre sections	191 111,10 €
	<b>TOTAL</b>	<b>26 307 024,74 €</b>

Les recettes sont majoritairement constituées des dotations de l'Etat et des Impôts et Taxes.

### Les Recettes fiscales :

L'ensemble des recettes fiscales est estimé pour 2025 à 14 527 065 €, elles se composent des recettes suivantes :

Le vote des taux des taxes foncières (foncier bâti et foncier non bâti) sera inscrit lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal après que la Trésorerie Générale nous aura notifié les bases prévisionnelles de fiscalité.

**Je vous rappelle que nous proposerons de maintenir les taux de ces taxes.**

**Les dotations** ont été estimées respectivement comme suit :

Article nature	Répartition du chapitre 942	Propositions BP 2025
74111	Dotation forfaitaire des communes	4 349 444,00
741121	DSR	447 858,00
741123	DSU	2 857 709,00
741127	DNP	87 002,00
744	FCTVA	0,00
74833	Compensation exonérations TF	309 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>8 051 013,00</b>

## Données générales - synthèse

L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

Présentation générale :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 136 484,80	3 136 484,80
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
-		-	-
Total de la section d'investissement (2)		3 136 484,80	3 136 484,80
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	26 307 024,74	26 307 024,74
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		26 307 024,74	26 307 024,74
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>29 443 509,54</b>	<b>29 443 509,54</b>